Le Numéro : 20 centimes

Edition du "REVEIL DU NORD" 185 bis, rue de Paris, LILLE
La plus forte vente de la région

L'Egalité

LUNDI 4 JANVIER 1926

BUREAUX : ROUBAIX, 20, Grande-Place, 20 — TOURCOING, 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Directeur : Eug. GUILLAUME

BARRETTE & BONNET DE COTON

Je n'exagère pas en disant que l'on m'a soumis déjà une cinquantaine de « plans » qui tous ont pour but assuré de relever le franc, assainir nos finances et ramener pour le moins l'âge d'or.

Le dernier qui m'est parvenu a dû m'être apporté par le petit Jésus car il s'intitule « Noël 1925 » et porte, en sous titre : « Le coup de baguette est donné ! »

Comme ce plan se termine par une prière à tous les journalistes de France de lui faire la plus éclatante publicité et comme l'auteur ajoute que ces Messieurs, en refusant, ne prouveraient-ils pas qu'ils sont les complices de la baisse spéculative du franc et les auteurs de la vie chère, je défère très volontiers à cette prière.

D'après M. Thirouin, ancien cultivateur à Falaise (Calvados) et qui s'intitule modestement le Messager de la Paix, il suffit d'adopter ses trois formules pour que, de toute justice, ceux qui veulent détruire le franc, mot qui d'après lui est l'étymologie de français, de franchise et d'affranchir, soient écrasés avant le 31 janvier 1926.

A vrai dire, je n'ai pas très bien compris les trois formules de M. Thirouin, ancien cultivateur, qui termine ainsi son exposé :

« Jésus Christ ne fut-il pas créé jadis par l'instinct naturel d'un enfant à la révélation d'une étoile céleste, d'après l'expérience matérielle des scientifiques ? Pourquoi Dieu ne se produirait-il pas aujourd'hui par l'artificielle intelligence d'un homme à l'organisation d'une lumière terrestre, d'après l'intellectuelle conscience d'un cultivateur ? »

Mais je ne m'en suis pas davantage embarrassé, car M. Ernest Thirouin accompagne sa révélation un peu apocalyptique d'une offre à laquelle il importe surtout de faire l'éclatante publicité qu'il réclame.

« Toutes les personnes, dit cet ancien cultivateur normand, qui pourraient désirer s'instruire d'une des formules dont le faisceau établira la Paix définitive et naturelle de l'humanité par sa solution, aussitôt que M. le Président du Conseil et M. le Président de la République y consentiront devront adresser leur demande d'audience par une lettre timbrée à 20 francs en y joignant un timbre de 0 fr. 30 pour la réponse. Seul M. Léon Jouhaux pourra dispenser du timbre de 20 francs par sa signature ; sans cette formalité la lettre et le timbre de 0 fr. 30 seront brûlés.

» La tenue en habit et cravate blanche pour les audiences comme pour les conférences sera de rigueur pour tous ceux qui le peuvent — le professeur excepté — Quant à tous les autres, y compris les femmes, ils devront se coiffer du bonnet de coton (marque Falaise obligatoire).

» L'auteur d'une telle découverte n'aurait-il pas le droit d'imposer la tenue qui est l'honneur de sa Nation, la France, et un doux sacrifice à la gloire de sa ville adoptive, Falaise ? ? ? »

Je suis persuadé qu'aucun de nos lecteurs ne reculera devant une démarche auprès de Jouhaux et l'achat d'un bonnet de coton (marque Falaise) pour assister à une conférence sur laquelle repose la Paix naturelle et définitive de l'humanité.

Pour tous cas, le bonnet de coton ne sera pas perdu et s'il ne donne pas à son propriétaire le bonheur et la prospérité, il le préservera tout au moins du rhume de cerveau.

***

Je crois aussi pouvoir dire que N. S. Père le Pape a fait cadeau à son nonce d'une petite calotte rouge qui lui tiendra le crâne au chaud. Ça s'appelle une barrette cardinalice et il ne faut pas la confondre avec une barrette de mineur qui n'a jamais empêché personne d'éternuer — au contraire !

D'ailleurs, la meilleure preuve qu'il n'y a pas de confusion possible c'est qu'il y a eu un tralala de tous les diables pour l'inauguration de la barrette de M. Ceretti, alors que l'imposition d'une barrette en cuir bouilli sur la tête d'un homme d'about ne donne généralement lieu à aucune cérémonie.

Donc, pour coiffer Mgr. Ceretti de sa petite calotte rouge on a mobilisé le Président de la République, une compagnie d'infanterie et on a ouvert tout grand le palais de l'Elysée. Ce fut impressionnant : l'or, les pierreries, resplendissaient partout. Et l'opération se déroula au milieu d'un faste éblouissant.

Ce qui m'épate, c'est que personne ne s'est trouvé là pour faire remarquer qu'on était justement à la Noël et qu'à quelque dix-neuf siècles de là, naissait au fond de l'étable d'un petit fermier juif, sur la litière du bœuf et de l'âne un Dieu dont Mgr. Ceretti se vante d'être le ministre. Et l'évocation du fils de l'Homme, en la belle, anarchiste sublime, vagabond divin, au milieu de cet or et de cette pourpre, eut peut-être rappelé à plus d'humilité les somptueux acteurs de cette cérémonie ecclésiastique.

***

Ah ! le pauvre Jésus ! Ce qu'on a bien peu pensé à lui, au cours de « sa » fête. Pour les uns, la Noël n'a évoqué que des pensées d'huîtres et de dinde truffée, de ribouldingue et de gueule de bois. Pour les autres, avec son cortège de neige, de froid et de bouillasse, elle a rappelé que les pardessus et les godillots sont hors de prix. Et pour tous le monde, les soucis d'argent ont marqué cette triste fin de triste année.

E. VERMEERSCH.

La question des dettes interalliées

Une entrevue Chamberlain-Mussolini a échoué

Le rédacteur diplomatique du « Sunday Express » écrit : Ce n'est un secret pour personne que l'entrevue de Rapallo entre M. Mussolini et sir Austen Chamberlain a échoué.

Le but du président du Conseil italien en proposant cette entrevue était de s'assurer si le ministre des Affaires étrangères britanniques qui au su de tous, a intercédé en faveur de la France auprès de M. Churchill, pendant les négociations de l'été dernier au sujet de la dette française, serait disposé à montrer le même intérêt pour l'Italie aux prochaines négociations entre la délégation italienne et la Trésorerie.

En guise d'encouragement, M. Mussolini termina ses avances par l'offre d'une aide italienne pour la Grande-Bretagne dans le proche Orient, si celle-ci en avait besoin dans un avenir prochain.

Toutefois, sir Austen Chamberlain mit brusquement fin au projet en informant froidement son interlocuteur qu'il n'était pas disposé à entrer en pourparlers au sujet d'une question telle que la dette italienne, qui devait être laissée entièrement au chancelier de l'Echiquier.

Le mariage d'« Aspasie »

C'est un mariage très parisien. Mlle Alice-Louise Cocéa, d'origine roumaine et créatrice du rôle d'Aspasie, dans la célèbre opérette « Phi-Phi », a épousé, samedi, par devant M. Marcel Brossé, maire du 16e arrondissement, le comte Stanislas-Edouard-François de La Rochefoucauld, homme de lettres. La chose s'est passée simplement, en présence de soixante personnes environ, dont la majorité étaient des personnalités roumaines : le ministre plénipotentiaire actuel, M. Constantin Diamandy ; M. Stoicesco, le prince Bezobrazoff, Me Kranet, avocat à la Cour d'appel, etc. M. Maurice Rostand assistait aussi à la cérémonie parmi quelques actrices.

MUSE LILLOISE

ACTUALITÉ

L'Fiête des rois et l'Parjuré

C'hest incore eun' fiète, eun' viell' coutume populaire qui s' perd dins l' nuit des temps, i' n'in reste que l' souvenir. Les rois n' se fiètent presque pus, et tant qu'aux billets avec leus vieux couplets, qui datent d' deux chints ans, ch'est presque oblié, les garchonnais n'vont pus par les rues d'Lille in criant : **« V'là... les billets du Roi ! ».** Autres temps, autres mœurs.

Au temps jadis, dins ch' pays, les sociétés d' vingt, d'éparnemale et d' jueux d' cartes, ch'étot pour eux l' momint queusi pou' faire l' gueulton et d'y passer l' nuit comme au Réveillon : Par coutume, on y maingeot l' tiète de viau, au dessert on tirot les rois et ch'étot alors l' signal de la rigolate, chacun dijot l' couplet qui s' trouvot sur sin billet, insuite on buvot in l'honneur du Roi, tout in s' méfiant du Fou qui noirchichot l' visage de ch'ti qui n' criot point : **« Re-bot Re-bot »** au momint voulu.

Dins d's aut's petits group'mints, l' soupér des Rois s' faigeot avec eun' tripée ou avec des tiètes d' moutons, tandis qu' dins les familles ch'étot l' lapin, ingraissé pour la circonstance et arringé avec des pronnes et des rogins, qui servot d' plat d' résistance, tandis qu' dins les sinces on tuot l' pourcheau et su' l' table, l' tarte au lait boulli avec des gros bords juot un grand rôle, bien attindu tout cha finichot par des couplets et le r'frain connu :

J'ai du mirliton
Des courts cotrons
Des longués gampes
J'ai du mirliton
Bon ! Bon !

Incore avant la guerre, nos ménagères veyottent v'nir cheull' fiète des Rois avé plaisi, ch'étot à ch' momint-là qu' les épiciers donnott'nt l's étrennes, un quart de chocolat et des candelles, tandis que l' charcutier donnot du boudin d' sang ou des saucisses et l' boucher un p'tit bouili avec l'oche d' réjouissance.

Comme' nous somm's lon de ch' temps-là ! L' fiète des Rois s' perd. Mais à quoi qu'cha tient ?

Cha tient tout simplemint aux sociétés d' cabaret dev'nues rares à l'heur' d'aujourd'hui pa' l' suppression de l' cannette à ching sous, cha tient aussi aux réunions d' familles de v'nues d' puque in puque difficiles, souvint des différeinces d' situation des mimbres, final'mint, croyez-vous donc que l' bonn' camarad'rie d'avant existe incore ? Allons donc !... et les jaloux ! A tout cha, qu'on y ajoute l' querté d' la vie, l' nombre des gins su' l' pavé, l' prix des log'mints, etc... et on verra si l' fiète des Rois, comme l's autes, peuvent avoir incore l'éclat d'auparavant.

Auguste LABBE.

LES INONDATIONS

De façon générale, la crue marque un temps d'arrêt en France et en Belgique. Celle de l'Aisne s'accentue cependant et devient alarmante

De façon générale, la crue marque un temps d'arrêt en France et en Belgique. Celle de l'Aisne s'accentue cependant et devient alarmante.

La situation à Paris est restée stationnaire hier. La crue marque un temps d'arrêt après la baisse légère de la nuit. On s'attend cependant à une nouvelle hausse lors de l'arrivée des eaux de la Petite-Seine et de la Haute-Marne.

A Breighton, près de Selby, trois femmes ont été isolées pendant 9 jours à l'Auberge de la Demi-Lune. L'eau avait commencé à monter au soir de la Christmas.

L'aubergiste, sa fille et sa petite-fille remirent au lendemain l'heure du départ. Le lendemain matin, l'auberge était complètement cernée par les eaux. On ne put aller à leur secours qu'après avoir navigué pendant trois milles à travers les plaines inondées.

La Sambre inondant Maubeuge

EN HAUT : La place de Wattignies :-: :-:

EN BAS : La rue Neuve :-: :-: :-: :-:

(Photos Topin)

Il ne semble pas actuellement que la cote puisse dépasser d'ici le 6 ou 7 janvier : 5 m. 20 au Pont d'Austerlitz, 5 m. 80 à Bezons, 3 m. 20 à Montereau, 3 m. 50 à Melun et 3 m. 15 à Corbeil.

Dans la Marne, les nouvelles sont plus rassurantes depuis 24 heures.

Dans la région de Saint-Dizier et de Vitry-le-François, la décrue s'est accentuée et tout danger parait conjuré. Malheureusement, les pluies ont repris depuis hier matin, ravivant les inquiétudes des riverains et menaçant de provoquer de nouvelles hausses des eaux.

A Château-Thierry, le niveau de la Marne a atteint 4 m. 30. Plusieurs rues sont submergées.

A Soissons, la crue de l'Aisne s'accentue. Depuis 4 heures, elle a grossi de 1 m. 25. La circulation est interrompue dans certaines rues dont les habitants n'accèdent à leurs domiciles qu'au moyen de passerelles. La crue devenant de plus en plus alarmante, les autorités ont pris toutes mesures pour faire évacuer les immeubles submergés.

A ARMENTIÈRES

Dimanche soir, la situation était sensiblement la même que la veille. La pluie tombée au cours de la journée contribuera à maintenir le niveau atteint. Néanmoins il est permis d'espérer une baisse au cours de la journée de lundi.

LA SITUATION EN BELGIQUE

Des nouvelles parvenues de différentes régions de la Belgique, au sujet des inondations, il résulte qu'un amélioration générale s'est produite dans la vallée de la Meuse ; par contre, une légère aggravation est constatée dans les régions de Malines, Mons, du Pays de Waes et de la Flandre Orientale.

Hier matin à Huy, on constatait une baisse des eaux de plus d'un mètre.

A Namur, pendant la nuit de samedi à dimanche, la Meuse a continué à décroître. La baisse a été de 1 m. 37.

Le service des trains a été repris ce matin sur la ligne Namur-Givet.

La Sambre, la Lesse, la Semois et les autres affluents sont en notable décroissance.

Le Roi viendra à Namur mardi matin.

A Dinant, la situation s'est également beaucoup améliorée. L'eau avait commencé à baisser dans certains endroits de la région de Mons, mais les dernières pluies ont grossi de nouveau les cours d'eau et les inondations se sont, en général, plutôt aggravées. De nombreuses usines sont réduites au chômage.

Dans le Pays de Waes, l'eau gagne du terrain, causant des dégâts très importants dans de nombreuses communes.

Dans la région de Malines, la situation s'est aggravée à la suite des dernières pluies.

De Gand, on signale que le niveau des eaux a légèrement monté la nuit dernière.

EN ANGLETERRE

Dans le sud du pays de Galles, la Tamise a recouvert d'eau la majorité des routes. L'eau atteint par endroit un mètre de hauteur.

VIOLENTES TEMPÊTES SUR L'ATLANTIQUE ET LE PACIFIQUE

On mande des îles Hawaï que des ouragans d'une violence peu commune ont dévasté les îles de l'archipel. Les dommages causés aux propriétés se chiffrent par plusieurs millions. On n'enregistre cependant, jusqu'à maintenant, aucune perte de vies humaines.

Au département de la Marine, à Washington, on annonce que de violentes tempêtes font rage sur le Pacifique et l'océan Atlantique, gênant considérablement la navigation.

Sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique les caboteurs qui assuraient la navigation côtière sont bloqués dans les ports.

On craint de nombreux naufrages.

La Deûle commence à faire des siennes

ELLE ABIME SON LIT AUX ABORDS DE LILLE

Sous la poussée des eaux, la digue du chemin de halage s'affaisse près du Pont Royal :-: :-: :-: :-: :-: :-:

EN CINQUIÈME PAGE. — Nos Patrons-Primes : Pour rajeunir des robes démodées.

La renaissance de la Foire commerciale de Lille

La Foire Commerciale de Lille, qui a obtenu pour sa première année un si grand succès, va renaître pour 1926. On voit ici les matériaux amoncelés pour sa construction sur l'Esplanade, où elle se tiendra cette année, car l'an dernier elle se trouva à l'étroit sur le Boulevard des Ecoles. :-: :-: :-: :-: :-: :-: :-: :-: :-: :-:

Pour ou contre la participation des Socialistes au pouvoir

Diverses Fédérations socialistes, notamment celles du Pas-de-Calais et de l'Aisne, se sont prononcées hier sur l'éventualité de l'entrée des Parlementaires du Parti dans un Ministère :::

En prévision du Congrès qui doit tenir à partir du 10 janvier, le Parti Socialiste S. F. I. O., diverses fédérations de France du Parti ont tenu hier des réunions pour connaître les directives qu'elles doivent prendre en ce qui concerne la question de la participation des membres du Parti aux pouvoirs publics.

Le Congrès de la Fédération du Pas-de-Calais

Il s'est prononcée pour une participation limitée et sous certaines conditions

Dimanche matin, à 10 heures, a eu lieu, salle de l'Alhambra, rue de la Gare, à Lens, le Congrès extraordinaire de la Fédération Socialiste du Pas-de-Calais. 150 délégues représentaient 98 sections.

La séance fut présidée par le citoyen BASLY, député-maire de Lens, ayant comme assesseurs, les députés du Pas-de-Calais CADOT, MAES, EVRARD et BERNARD ; VIGNON, trésorier de la Fédération, remplissait les fonctions de secrétaire.

BASLY, le vieux militant, toujours vénéré de tous, remercia l'assemblée de la marque de sympathie qu'elle lui témoignait, recommanda aux délégués d'être très attentifs, la discussion devant être chaude.

Raoul EVRARD demande de suite que le Congrès termine la discussion en une seule séance et de limiter le nombre d'orateurs pour chaque tendance ; puis on passe immédiatement au fond de la question à l'ordre du jour : la participation ou la non participation ministérielle.

MASSELIN, de Libercourt, au nom de sa section, déclare qu'il est adversaire de la participation socialiste en minorité dans un gouvernement radical.

Longuement, il développe son point de vue en disant que la situation actuelle n'a pas été créée par le Parti socialiste, mais bien par la carence de tous les gouvernements qui se sont succédé depuis la guerre et même par ceux échus des élections du 11 mai 1924.

MASSELIN est partisan d'un gouvernement avec majorité de socialistes, qui pourrait recueillir, à son avis, une petite majorité à la Chambre ; quant au Senat, ce gouvernement ne devrait pas s'en inquiéter. Acceptez, dit-il, de collaborer en minorite, avec qui ? Il y a trop de transfuges dans le parti radical et nous ne devons pas être à leur remorque. Et puis, quel serait la situation de ces ministres socialistes dans les mouvements sociaux éventuels ? Cette collaboration ne pourrait que faire revivre le parti communiste ; quant au retour du Bloc national, il n'y croit pas.

L'orateur demande au Congrès de se rallier à la motion Lebas-Paul Faure, non pas pour des raisons de doctrine, mais pour des raisons de faits.

ROSS, de Calais, est partisan d'une participation ministérielle limitée à la prise des portefeuilles importants, tels : la Guerre, la Justice, l'Intérieur et les Colonies ; il critique la motion Lebas-Faure et s'écrie : le Parti socialiste doit aller sans crainte devant tous les dangers et prendre toutes ses responsabilités. Il donne lecture d'un ordre du jour de la section de Calais indiquant les points les plus importants à imposer comme conditions à la participation des socialistes.

CRETON, de Pont-à-Vendin, après avoir fait l'éloge des élus du Pas-de-Calais, pour leur passé politique, leur reproche de ne pas avoir conservé l'unité de vote, au sein au groupe parlementaire dans le vote de nuit du 3 au 4 décembre.

Il déclare être partisan de l'unité avec les communistes pour l'unité prolétarienne et demande au Parti Socialiste plus d'énergie ; il termine en se disant partisan de la collaboration ministérielle mais avec une majorité de membres socialistes.

MICHEL de Bruay, parle en son nom personnel et non au nom de la section de Bruay. Il accepte la résolution russe telle qu'elle est ; il ne fait aucun reproche aux élus du Pas-de-Calais pour leur action politique, mais leur fait grief de leur indiscipline dans l'unité de vote au groupe parlementaire qui fait tort au Parti. Il s'étonne que le Comité exécutif de la Fédération ait approuvé les élus, alors qu'il n'appartient qu'au congrès de les juger ; il se déclare partisan de la motion Lebas-Faure.

HAVENNE fils de Burbure, se déclare contre toute participation ministérielle ; restons, dit-il, des socialistes révolutionnaires contre l'Etat capitaliste. Pour obtenir l'unité dans le Parti, il accepte la motion Lebas-Faure, c'est-à-dire la participation en majorité.

PETIT d'Arras, dit, le Parti Socialiste est arrivé à une position tragique pour que tout le monde prenne ses responsabilités. Il n'y a pas à discuter la question de doctrine, mais la question d'opportunité. L'orateur est partisan de la participation limitée pour le rétablissement de la situation financière, la lutte contre le fascisme et la Paix. Le devoir du Parti Socialiste est d'être à côté de la démocratie pour la soutenir ; pour celà il doit entrer au pouvoir sous le contrôle du Parti et sous ses directifs pour l'anéantissement des espoirs du Bloc National et l'écrasement de l'organisation fasciste au bénéfice du développement des organisations ouvrières. Nous n'engagerons pas notre doctrine et nous barrerons la route à toute réaction ; une minorité agissante fait souvent du bon travail.

PAGE d'Auchy-lez-La-Bassée, est partisan de la motion défendue par Masselin, c'est-à-dire de la participation en majorité.

CADOT, député, fait l'historique de la situation financière dont il rend responsable le Bloc National. Ayant été battu aux élections dernières ce bloc réactionnaire essaie de jeter l'affolement et la suspicion sur le Bloc des Gauches et l'empêcher de faire aboutir ses projets. Il dépeint la situation qui serait créée aux travailleurs avec le retour du Bloc National. Les considérations qu'il donne explique l'attitude des élus dans leur vote après la décision du groupe parlementaire.

Il y a [illegible] dit C[illegible]OT, que le Parti mette à la disposition du gouvernement de demain, des hommes susceptibles de réaliser le programme financier que tout le pays attend et en rapport avec les conceptions socialistes.

Si le Sénat voulait renouveler ce qu'il a fait devant le cabinet Bourgeois, c'est alors que nous en appellerions au Peuple.

LANCIAUX, d'Ablain-St-Nazaire, développe les mêmes arguments que Masselin contre la participation en minorité ; il demande que le Congrès vote sur une motion claire pour ou contre.

DOLLET renonce à la parole après les explications qui ont été données dans les deux thèses.

CHOPIN Clotaire, de Sallaumines, dit : Si j'étais certain qu'en entrant dans un gouvernement, les camarades du Parti n'apporteraient que des améliorations aux revendications du prolétariat, je serais moi aussi partisan de la participation, mais ce qui a été fait par le Cartel des gauches depuis les dernières élections fait que j'en suis opposé.

Le Parti socialiste, dit-il, ne peut entrer dans un gouvernement bourgeois sans se compromettre ; j'ai peur, s'écrie-t-il, que dans la formation du ministère éventuel on ne fasse entrer des éléments rétrogrades, ce qui ne ressemblerait qu'à l'union sacrée réclamée par la réaction.

(Raoul Evrard crie : Non ! non ! non !)

CHOPIN a peur de la scission dans le Parti socialiste, avec cette participation, au bénéfice des communistes et des fascistes.

CHOPIN Eugène, de Montigny-en-Gohelle s'étonne qu'on fasse toujours voir la révolution sous un *voile noir* ; c'est le contraire qu'il faudrait faire. A quel mobile agissent les parlementaires partisans de la participation ministérielle ?? J'ai peur, dit-il, que ce soit une manœuvre de la réaction pour briser le Parti socialiste : il se déclare pour la motion Lebas-Faure.

Maes résume la situation

MAES, député, dit : Dans tout ce qui a été dit jusque maintenant, je constate qu'il n'y a pas d'adversaires de la participation ministérielle (en majorité ou en minorité).

Les partisans de la participation en majorité peuvent toujours attendre que M. Doumergue, Président de la République, les appelle. Sans jamais avoir été enthousiaste à la participation, il trouve qu'en ce moment, c'est une question d'opportunité, et que le Parti collabore à majorité ou en minorité, la situation sera toujours la même devant la Chambre.

Il faut être courageux, dit Maës, si nous n'arrivons pas au redressement financier c'en est fait de nos lois sociales. Tout le monde est d'accord à *gauche* sur un programme financier et il faut au ministère des socialistes pour le faire appliquer dans l'esprit et dans la lettre.

Cette participation peut être utile au Parti : nous ne devons pas laisser dire que nous nous dérobons aux responsabilités parce que nous sommes une force. N'oublions pas que la politique de soutien a contribué à reconstituer les institutions républicaines et laïques. La C. G. T., ajoute-t-il, est sortie de sa neutralité pour écraser le Bloc national ; ne persistons pas à rester neutres de notre côté pour son rétablissement. Que dirait la classe ouvrière, déçue de ses espérances ? Au nom du Parti socialiste que j'aime de toute mon âme, au nom de la C. G. T., dont nous appartenons tous, faisons une politique de réalisation en participant au pouvoir sous conditions.

Dr CAMUS, d'Avesnes-le-Comte, parle également dans le sens de la participation limitée ; il fait connaître la thèse employée par nos adversaires près des agriculteurs, qui répètent que le Parti socialiste a peur des responsabilités.

BERNARD, député, est d'accord avec ses collègues Cadot et Maes, dans leurs argumentations.

Le Parti socialiste, dit-il, doit prendre la part de ses responsabilités dans une participation limitée dans le temps et dans l'espace pour arriver à sauver le pays.

WERY, de Lievin, déclare que la section de Liévin est partisan de la participation limitée. Nous ferons, dit-il, œuvre de bon vouloir pour le bien de la classe ouvrière.

Evrard se prononce pour une participation conditionnelle

Raoul EVRARD, avec sa fougue oratoire, termine la série des discours. Documents en mains, il explique le vote des élus du Pas-de-Calais, qu'on accuse d'indiscipline, il rappelle certains votes semblables de camarades du groupe parlementaire que personne ne songe à accuser, pourquoi cette différence ? C'est à l'ensemble du groupe qu'il faut faire reproche ou à personne.

Pour la question de participation, nous ne pouvons mettre en avant la doctrine, mais la question d'opportunité, comme cela s'est pratiqué en Allemagne, en Pologne et en Belgique. Il fait un historique complet de la situation financière de la France, il ajoute : les groupes de gauche ont élaboré un projet, en accord avec les socialistes, nous devons donc, dit-il, faire notre devoir en prenant notre part de responsabilité pour une œuvre commune.

Il met en garde le Congrès contre le retour du Bloc national qui mettrait le Parti dans une mauvaise situation, car le pays, s'écrie Evrard, nous en rendrait responsable.

Soyez sans crainte, camarades, nous n'entrerons dans un ministère sans engagements formels.

Faisant allusion au Sénat, il dit que le ministère avec minorité socialiste ne lui poserait jamais la question de confiance ; que si cette Assemblée refusait les projets votés devant la Chambre, on ferait appel au pays.

La situation de la classe ouvrière serait en péril au retour du Bloc national ; le Parti socialiste ne retirerait que des lauriers dans une politique de redressement financier auquel il aurait participé.

Il demande aux congressistes d'avoir confiance en eux et à leur Parti.

EVRARD dépose ensuite la motion ci-dessous, qui est adoptée par 158 mandants con-